

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GUTENBERG OBLIGATIONS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'OPCVM a comme objectif la recherche d'une performance nette des frais supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 ans sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur de référence est l'indice FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y. Il est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, coupons réinvestis.

Indicateur de référence

FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y

L'indice FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y : Cet indice mesure la performance des emprunts d'Etats souverains de la zone euro, à taux fixe et liquides. Il représente le cours moyen d'un panier d'emprunts d'une durée de vie résiduelle de 3 à 5 ans.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM est dynamique et s'appuie essentiellement, à concurrence de 90% minimum, mais non exclusivement, sur un investissement en obligations à taux fixe, à taux variable, indexées ou convertibles, en titres participatifs et en titres de créances négociables, libellés en euro ou swappés en euro et de maturité proche de celle de l'indicateur de référence. L'OPCVM peut être investi dans la limite de 10% maximum en actions pour diversifier le portefeuille et essayer de profiter des opportunités de marché

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion intègre sa propre analyse du profil/rendement/risques (rentabilité, crédit, liquidité, maturité) et ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 90% à 100% en instruments de taux émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, par les collectivités territoriales d'un Etat membre de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou par un organisme international à caractère public dont un ou plusieurs Etats membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen font partie, ou de titres émis par la CADES ou des émetteurs privés de notation minimum « Investment Grade notamment ou inférieur », ou ayant une notation jugée équivalente suite à l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation de crédit dont :

De 0% à 30% en instruments de taux devenus spéculatifs (Investment grade ayant subi une dégradation) ou non notés par les agences de notation ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre -2 et + 5.

A titre accessoire en fonction des opportunités de marché :

De 0% à 10% en instruments de taux d'émetteurs hors OCDE.

De 0% à 10% sur les marchés d'actions, françaises et de la zone euro, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.

De 0% à 10% au risque de change sur des devises hors zone euro.

De 0% à 25% sur les marchés des obligations convertibles.

L'OPCVM peut être investi :

- en titres de créance et instruments du marché monétaire.

- jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC : OPCVM de droit français ou étranger, et en FIA de droit Français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur des instruments financiers à terme et des titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux, et à titre de couverture du risque de change.

Il peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Profil de risque

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les titres évalués « spéculatifs » (Investment grade notamment ou inférieur) suite à l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré (les contrats financiers, les acquisitions et cessions temporaires de titres et les garanties financières) conclues avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2016 a offert son lot de surprises. La victoire du Brexit le 23 juin dernier a entraîné une chute de 10% des marchés européens sur deux jours tandis que l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche s'est matérialisée par un fort retournement haussier des marchés financiers. Les banques centrales à travers le monde ont poursuivi leurs politiques accommodantes en vue de rassurer les investisseurs. Ainsi, le S&P 500 enregistre un gain de 8,51%, l'Eurostoxx50 une hausse de 0,70% et le CAC40 gagne 4.86%.

Le début d'année a été difficile sur les marchés financiers. La volonté de l'Arabie Saoudite de ne pas diminuer sa production malgré le retour de l'Iran sur le marché de l'or noir a entraîné le baril sous le seuil des 30\$ pour la première fois depuis 2009. Un plus bas annuel a été touché le 11 février conjointement sur le WTI (26,05 \$) et l'indice parisien (3892,46 pts). La baisse s'est enrayée à l'issue de la réunion de l'OPEP : plusieurs Etats membres ainsi que la Russie y ont convenu d'une stabilisation de leur production en vue de favoriser un rebond des prix.

Le spectre de la surproduction de pétrole écarté, les banques centrales sont entrées en scène. Le 10 mars, Mario Draghi a porté à 80 Mds € (contre 60 Mds € initialement) le montant des injections mensuelles tandis que Janet Yellen a communiqué sur une politique monétaire moins agressive tant que l'inflation n'accélèrera pas et se maintiendra sous le seuil des 2%.

La fin du semestre fut le théâtre d'une onde de choc provoquée le 24 juin par le vote des britanniques en faveur du Brexit. Les marchés européens ont accusé un repli de plus de 10% en 2 séances et se sont rapprochés de leurs plus bas annuels.

Les investisseurs ont retrouvé de la confiance au cours de l'été avec les annonces des banques centrales. La Banque d'Angleterre a opté pour un stimulus monétaire destiné à soutenir l'économie britannique. Les taux ont été baissés de 25 pts de base à 0,25%, puis 100 Mds £ de financement vont être accordés aux banques tandis que 70 Mds £ vont être ajoutés au montant des rachats d'actifs. De son côté, Mario Draghi a affiché la « volonté, la capacité et la disponibilité » de la BCE en vue de possibles nouvelles mesures suite aux incertitudes liées au Brexit.

La seconde surprise majeure de l'année est arrivée le 9 novembre avec l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche. La réaction du marché à l'ouverture (-4%) s'est rapidement estompée permettant aux indices européens de clôturer la journée en forte hausse (+1,5%). Le programme du candidat républicain porte sur une

politique expansionniste alliant dépenses dans les infrastructures et baisse des impôts, tous deux propices à un retour de l'inflation. En parallèle, les membres de l'OPEP ont positivement surpris le marché le 30 novembre en annonçant un accord de réduction de production de 1,2 M de barils par jour à 32,5 M de barils. Cet accord s'étend sur une période de 6 mois et sera reconductible. La Russie, non membre de l'OPEP, se joint au consortium en acceptant de réduire sa propre production.

La fin de l'année a été également riche en événements. D'une part l'ampleur du « non » au référendum italien qui a incité Matteo Renzi à démissionner, d'autre part la BCE a annoncé une prolongation du QE jusqu'en décembre 2017 (contre mars 2017) mais les rachats mensuels seront ramenés de 80 Mds € à 60 Mds € à compter d'avril. Enfin Janet Yellen a comme escompté relevé les taux de 25 pts de base dans une fourchette de 0,5-0,75%. La FED table actuellement sur 3 hausses des taux supplémentaires en 2017 et s'est donnée pour objectif la fourchette 2-2,25% d'ici fin 2018.

En résumé, l'année 2016 fut marquée par les incertitudes politiques liées à la victoire du Brexit, à l'élection de Donald Trump et à la défaite du gouvernement en place en Italie ainsi que par les accords trouvés entre les membres de l'OPEP et la Russie en vue d'enrayer la baisse des prix du pétrole. Une importante rotation sectorielle a démarré au cours de l'été entraînant une forte surperformance des valeurs cycliques et financières vis-à-vis des valeurs défensives.

Les indices en Europe ont été soutenus par l'extension des mesures d'assouplissements monétaire prises par la BCE. L'euro a poursuivi son recul à 1,0525 face au dollar, contre 1,086 à fin 2015 et 1,20 fin 2014 tandis que le WTI clôture l'année à 53,68 \$ contre 37,04 \$ fin 2015.

Les investisseurs abordent l'année 2017 avec confiance. Les taux à 10 ans français et allemands ont poursuivi leur recul par rapport à leurs niveaux de fin 2015, restant sur des niveaux historiquement bas à respectivement 0,686% et 0,208%.

L'indice parisien a clôturé l'année à 4862,31 pts, en hausse de 4,86%. La poursuite du stimulus monétaire des banques centrales européennes et la politique de grands travaux souhaitée aux Etats-Unis devraient être bénéfiques aux marchés financiers. Nous nous attendons à une poursuite de l'accélération de la croissance et de l'inflation au cours de l'année 2017 sur le vieux continent.

Gutenberg Obligations

Le fonds a clôturé l'exercice sur un gain de 0,36%, légèrement en deçà de son indice de référence (EuroMTS 3-5 ans). L'intensification du Quantitative Easing européen à 80 Mds € (contre 60 Mds €) annoncé par Mario Draghi en mars dernier couplé à une prolongation de 9 mois de celui-ci jusqu'à fin 2017 permet aux taux de se maintenir à des niveaux historiquement bas. Outre Atlantique, Janet Yellen n'a finalement relevé les taux qu'une seule fois dans le courant de l'année 2016 à 0,5-0,75%. La FED table sur au moins 3 hausses des taux sur 2017 et a annoncé un objectif de 2-2,25% d'ici fin 2018. Nous avons maintenu notre bond picking sur des obligations corporates à faible duration, aux fondamentaux solides et au rendement attrayant. Nous évitons les obligations des pays périphériques et favorisons les sociétés à caractère défensif. Le taux d'investissement du fonds avoisine 92% à fin décembre. Nous gardons une poche de liquidité afin de profiter de toute opportunité d'investissement.

Événement substantiel intervenu au sens de l'article 106 du règlement délégué (UE) N° 231/2013, dans les informations visées à l'article 36 de la présente instruction intervenu au cours de l'exercice : Mise en place d'une commission de surperformance en date du 1^{er} janvier 2016.

Avertissement

Les OPCVM de Gutenberg Finance ne prennent pas simultanément en compte les critères ESG (Critères sociaux, environnementaux et qualité de gouvernance)

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

□ **Dans le cadre du contrôle interne de la société**, il est rappelé que le fonds Gutenberg Actions fait l'objet de vérifications selon la réglementation AMF en vigueur. Il est contrôlé au fil de l'eau, et selon une fréquence hebdomadaire lors de la réception du tableau d'établissement de la valeur liquidative, conformément aux procédures 22 à 30 du chapitre VI du registre des procédures de la société GUTENBERG FINANCE.

□ **Dans le cadre de la gestion des risques**, Gutenberg Finance a mis en place une politique de gestion des risques, selon la réglementation en vigueur.

Rappel sur la sélection des intermédiaires financiers :

Conformément à l'article 322-50 RG-AMF, nous nous vous confirmons que la société Gutenberg Finance dispose d'une procédure interne conforme à la réglementation pour sélectionner les intermédiaires financiers avec lesquelles elle est en relation (plus particulièrement CM-CIC Securities, La Compagnie 1818, Cardif, Carax, Carnegie, Oddo Asset Management, Eres, AG2R La Mondiale, GFI, Aurel BGC, HPC, Invest Securities, Carnegie, Bankhaus Lampe, Danske Bank....)

Risque actions :

La valorisation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur du portefeuille. En période de baisse du marché des actions, la valeur pourra être amenée à baisser.

Risque lié à la capitalisation boursière des sociétés choisies dans l'investissement :

Le portefeuille est exposé à des sociétés qui peuvent être de petites capitalisations. Ces entreprises, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

□ Pour la politique de rémunération au sein de Gutenberg Finance :

En application de la Directive AIFM 2011/61 (art.13 et annexe II) – Orientation de l'ESMA (ESMA /2013/232) – Code Monétaire et Financier Article L.532-22-2 – RGAMF Article 319-10 - Position AMF relative aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de Fonds D'Investissement alternatifs – Guide AIFM Rémunération. L'Arrêté du 6 avril 2016 : modification du RG AMF issues de la directive UCIT 5 Article 411-113 modifié.

Gutenberg Finance a élaboré une politique de rémunération (consultable sur le site internet de la Société de gestion www.gutenbergfinance.com) conformément à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des gestionnaires et des FIA /OPCVM qu'ils gèrent ou à ceux des investisseurs des FIA et OPCVM.

Afin de ne pas encourager une prise de risque incompatible avec les profils de risques de la société de gestion, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et FIA qu'ils gèrent et d'être cohérent avec une gestion saine et efficace du risque au vu du montant des encours gérés chez Gutenberg Finance, il a été décidé que la seule rémunération acquise serait une rémunération fixe pour le personnel ci-dessous nommé :

- les dirigeants (dirigeants responsables et responsables de la gestion de portefeuille),
- les gérants financiers,
- le contrôleur des risques,
- le RCCI,

- tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés ET dont le salaire est significatif. Cette catégorie de membres du personnel peut inclure, par exemple, des vendeurs, des opérateurs de marché individuels et des tables de négociation spécifiques au sein de la société de gestion.

La partie fixe de la rémunération représente la rémunération globale. Elle est suffisamment importante pour rémunérer chaque collaborateur au regard des obligations liées à la définition de leur poste, au niveau de compétence requis, à la responsabilité exercée et à l'expérience acquise. Par ailleurs, le niveau des rémunérations fixes est en ligne avec les pratiques de marché en vigueur dans le secteur d'activité de gestion d'actifs en France. La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale et ainsi n'incite pas à une prise de risque excessive des collaborateurs.

Seuls les responsables commerciaux ont une rémunération variable dont le mode de calcul est défini dans le Contrat de travail à durée Indéterminée.

Aucune rémunération variable n'est basée sur la performance ou sur performance des OPCVM et/ou FIA gérés. Ainsi que sur la performance des mandats sous gestion. La rémunération variable est en fonction des encours supplémentaires apportés en Gestion par les responsables commerciaux.

Une évaluation annuelle de tous les collaborateurs de Gutenberg Finance est réalisée par le Comité de Direction.

Gutenberg Finance n'a pas mis en place de Comité spécifique de rémunération en charge de veiller à l'application de la politique de rémunération et d'en revoir périodiquement les principes généraux.

Montant total des rémunérations pour l'exercice 2016 :

Montant rémunérations fixes : 172 864.23€ (7 collaborateurs ETP)

Montant rémunérations variables : 21 000.00 € (concernant un collaborateur)

Intéressement aux Plus-values versé par les FIA : 0€

□ **Pour la politique de droit vote**, placée sous la responsabilité du Président Conseil de Surveillance de GUTENBERG FINANCE, nous suivons l'application des directives de gouvernance d'entreprise et nous avons informé les souscripteurs conformément au règlement Général AMF.

Nous avons voté par correspondance aux assemblées auxquelles nous étions convoqués, dans l'intérêt des porteurs.

□ **Clef de répartition 2016**

Dépositaire = 7.03 % Négociateur = 23.51 % SADIE (Service d'Aide à la Décision d'Investissement et d'Exécution) = 3.86 % Société de Gestion = 65.60 %

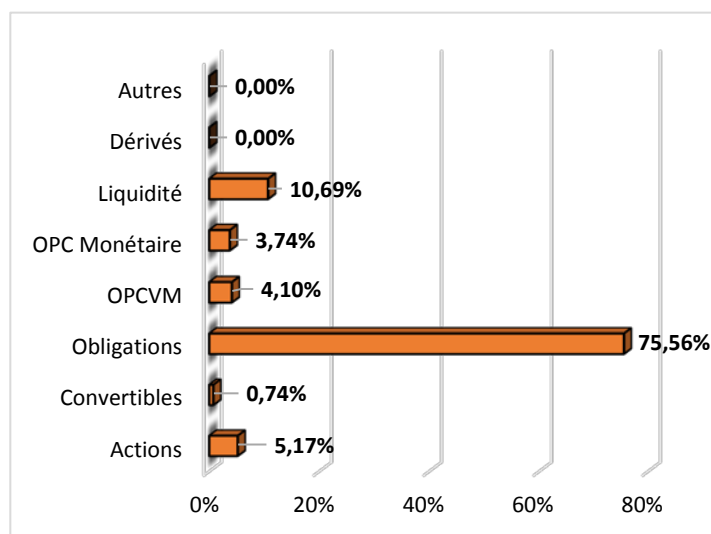
Au vu de l'article 314-98 du RGAMF, Gutenberg Finance informe tous les porteurs de parts ou actionnaires de ce Fonds, concernant les frais et commissions effectivement perçus dans le cadre de la gestion d'OPCVM et / ou FIA, peuvent se référer au prospectus de nos FCP disponible sur notre site internet www.gutenbergfinance.com, sur le site de l'AMF, et sur demande.

□ Les frais de gestion annoncés dans la notice d'information s'élèvent à 1.60 % HT, pour une commission réellement prélevée de 0.90% HT.

□ Ci-après nous récapitulons la répartition de l'actif du fonds au 30 décembre 2016 ainsi que la valeur liquidative du fonds, le nombre de parts, et l'actif du fonds.

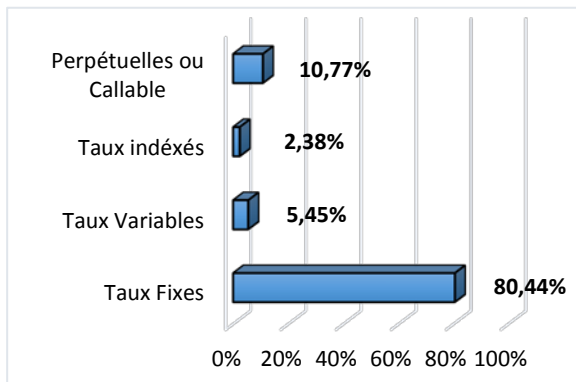
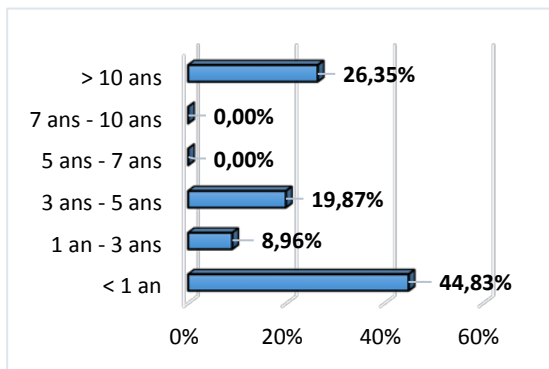
STRUCTURE D'INVESTISSEMENT AU 30/12/2016

REPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



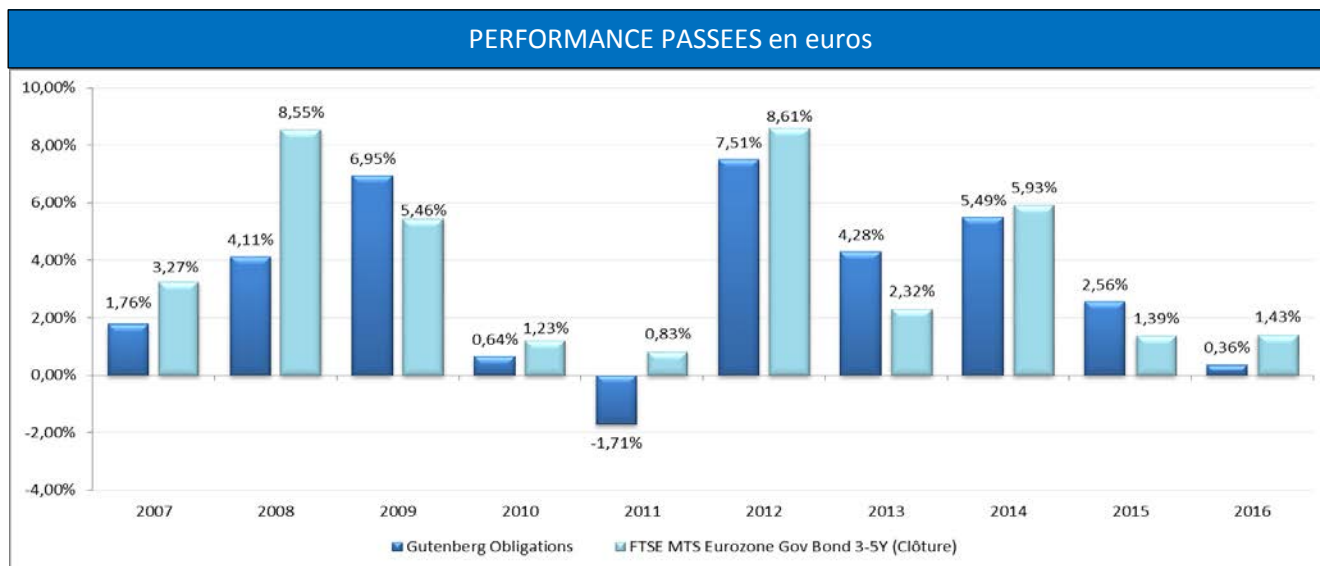
REPARTITION PAR MATURITE*

REPARTITION PAR TYPE D'OBLIGATION*



Au 30 décembre 2016, l'évolution du nombre de parts et des actifs était la suivante :

31 décembre 2015	107 parts	Capital liquidative : 12 €	Actif net d'actif : 5 834.75 €
31 décembre 2016	101 parts	Capital liquidative : 14 €	Actif net d'actif : 5 907.59 €



Les performances antérieures ne préjugent en rien des performances à venir de l'OPCVM et/ou du FIA ou du gestionnaire.



GUTENBERG FINANCE

SOCIÉTÉ DE GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Maison fondée en 1980

Strasbourg, le 15/04/2016

OBJET : Modification Prospectus

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons souhaité apporter la modification suivante aux Fonds Gutenberg Actions, Gutenberg Obligations, et Gutenberg Patrimoine.

- La diminution du seuil de détention d'OPC auparavant jusqu'à 50% de l'actif net et désormais jusqu'à 10%.

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour des OPCVM « GUTENBERG ACTIONS » « GUTENBERG OBLIGATIONS » et « GUTENBERG PATRIMOINE » sur le site internet www.gutenbergfinance.com ou d'en faire la demande auprès de :

GUTENBERG FINANCE SAS – 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG.

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai d'une semaine.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Peyman PEYMANI,
Président

GUTENBERG FINANCE S.A.S
Société de Gestion de Valeurs Mobilières et de Conseil en Investissement

9 Place Saint Thomas - B.P. 37 - 67060 STRASBOURG CEDEX.

Tél: 03 88 75 55 50 Fax: 03 88 22 47 85 Email: info@gutenbergfinance.com Site Internet: www.gutenbergfinance.com.

Agrément Général de l'AMF N° GP 90 -22 du 12 juin 1990

Membre de l'AGF- Association Française de la Gestion Financière



GUTENBERG FINANCE
SOCIÉTÉ DE GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Maison fondée en 1980

Strasbourg, le 14/10/2016

OBJET : Modification Prospectus

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons apporté les modifications suivantes à nos Fonds :

GUTENBERG PATRIMOINE :

Ajout d'une contrainte d'exposition de 0% à 5% au marché Alternext

Ajout d'une possibilité de s'exposer de 0% à 10% sur l'évolution des prix des matières premières au travers d'OPCVM ou de FIA, de contrats futures, options ou de certificats exposés à des indices de matières premières

La mise en conformité avec le règlement SFTR.

GUTENBERG OBLIGATIONS

La précision de la surexposition globale de 10% maximum

La mise en conformité avec le règlement SFTR.

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour des OPCVM « GUTENBERG OBLIGATIONS » et « GUTENBERG PATRIMOINE » sur le site internet www.gutenbergfinance.com ou d'en faire la demande auprès de :

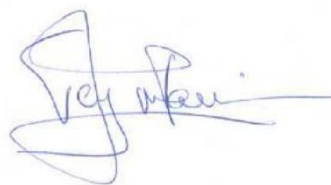
GUTENBERG FINANCE SAS – 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG.

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai d'une semaine.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Peyman PEYMANI, Président



GUTENBERG FINANCE S.A.S
Société de Gestion de Valeurs Mobilières et de Conseil en Investissement

9 Place Saint Thomas - B.P. 37 - 67060 STRASBOURG CEDEX.

Tél: 03 88 75 55 50 Fax: 03 88 22 47 85 Email: info@gutenbergfinance.com Site Internet: www.gutenbergfinance.com.

Agrément Général de l'AMF N° GP 90 -22 du 12 juin 1990

Membre de l'AGF- Association Française de la Gestion Financière



GUTENBERG FINANCE
SOCIÉTÉ DE GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Maison fondée en 1980

Paris, le 27 novembre 2015

Objet : Modification de l'OPCVM GUTENBERG OBLIGATIONS – Ajout d'une commission de surperformance

Madame, Monsieur,

Afin d'harmoniser nos OPCVM avec les pratiques usuelles de nos confrères et suivant la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers, à partir du 1er janvier 2016 nous avons opté pour une modification de prise en compte des frais fixes prélevés dans nos OPCVM. Ces derniers verront leur pourcentage diminué en contrepartie d'une part variable en fonction de notre surperformance par rapport aux indicateurs de référence.

Vous détenez des parts de l'OPCVM **GUTENBERG OBLIGATIONS**, de classification « **Obligations et autres titres de créance libellés en euro** », et nous vous remercions de votre fidélité.

Par la présente, nous vous informons des modifications apportées à la structure de frais de cet OPCVM.

1. L'opération

La société de gestion de l'OPCVM, « **GUTENBERG FINANCE SAS** », souhaite mettre en place une commission de surperformance. Par conséquent, une augmentation des frais totaux prélevés est possible.

Cette commission de performance, dont le taux s'élèvera à 20% TTC maximum de la performance annuelle du FCP nette de frais de gestion au-delà de la performance de l'indice de référence EMTS INDEX 3-5 ans (coupons réinvestis), sera calculée à compter du **01/01/2016** et acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2016.

- Si vous acceptez cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.
- En revanche, si vous êtes en désaccord avec la modification, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts. L'OPCVM ne facturant pas de commission de rachat, cette possibilité vous sera toujours offerte.
- Enfin, si vous n'avez pas d'avis sur cette opération ou pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.

En tout état de cause, nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau Document d'Informations Clés pour l'Investisseur de l'OPCVM joint en annexe.

2. Les modifications entraînées par l'opération

- Le profil de risque

Modification du profil rendement / risque : **NON**

Augmentation du profil rendement / risque : **NON**

- Augmentation des frais : **OUI**

- Tableau comparatif des éléments modifiés :

		tir du 01/01/2016
Commission de surperformance		TTC maximum de la performance annuelle du FCP nette de frais de gestion au-delà de la performance de l'indice de référence EURO MTS 3-5 ans (EMTS INDEX)

3. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour de l'OPCVM « **GUTENBERG OBLIGATIONS** » sur le site internet www.gutenbergfinance.com ou d'en faire la demande auprès de :

GUTENBERG FINANCE SAS – 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG.

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai d'une semaine.

Si vous souscrivez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Peyman PEYMANI,
Président

GUTENBERG FINANCE S.A.S
Société de Gestion de Valeurs Mobilières et de Conseil en Investissement

9 Place Saint Thomas - B.P. 37 - 67060 STRASBOURG CEDEX.

Tél: 03 88 75 55 50 Fax: 03 88 22 47 85 Email: info@gutenbergfinance.com Site Internet: www.gutenbergfinance.com.

Agrément Général de l'AMF N° GP 90 -22 du 12 juin 1990

Membre de l'AGF- Association Française de la Gestion Financière

Information complémentaire

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2016

GUTENBERG OBLIGATIONS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Le gérant du Fonds dispose d'une liste d'intermédiaires autorisés mise à jour selon les besoins.

Les critères de sélections des intermédiaires sont la qualité et la renommée du partenaire, la qualité de l'information donnée pour exécution, la qualité des services, des commentaires, des analyses communiqués, les tarifs.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Pour la politique de rémunération au sein de Gutenberg Finance :

En application de la Directive AIFM 2011/61 (art.13 et annexe II) – Orientation de l'ESMA (ESMA /2013/232) – Code Monétaire et Financier Article L.532-22-2 – RGAMF Article 319-10 - Position AMF relative aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de Fonds D'Investissement alternatifs – Guide AIFM Rémunération. L'Arrêté du 6 avril 2016 : modification du RG AMF issues de la directive UCIT 5 Article 411-113 modifié.

Gutenberg Finance a élaboré une politique de rémunération (consultable sur le site internet de la Société de gestion www.gutenbergfinance.com) conformément à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des gestionnaires et des FIA /OPCVM qu'ils gèrent ou à ceux des investisseurs des FIA et OPCVM.

Afin de ne pas encourager une prise de risque incompatible avec les profils de risques de la société de gestion, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et FIA qu'ils gèrent et d'être cohérent avec une gestion saine et efficace du risque au vu du montant des encours gérés chez Gutenberg Finance, il a été décidé que la seule rémunération acquise serait une rémunération fixe pour le personnel ci-dessous nommé :

- les dirigeants (dirigeants responsables et responsables de la gestion de portefeuille),
 - les gérants financiers,
 - le contrôleur des risques,
 - le RCCI,
- tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés ET dont le salaire est significatif. Cette catégorie de membres du personnel peut inclure, par exemple, des vendeurs, des opérateurs de marché individuels et des tables de négociation spécifiques au sein de la société de gestion.

La partie fixe de la rémunération représente la rémunération globale. Elle est suffisamment importante pour rémunérer chaque collaborateur au regard des obligations liées à la définition de leur poste, au niveau de compétence requis, à la responsabilité exercée et à l'expérience acquise. Par ailleurs, le niveau des rémunérations fixes est en ligne avec les pratiques de marché en vigueur dans le secteur d'activité de gestion d'actifs en France. La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale et ainsi n'incite pas à une prise de risque excessive des collaborateurs.

Seuls les responsables commerciaux ont une rémunération variable dont le mode de calcul est défini dans le Contrat de travail à durée Indéterminée.

Aucune rémunération variable n'est basée sur la performance ou sur performance des OPCVM et/ou FIA gérés. Ainsi que sur la performance des mandats sous gestion. La rémunération variable est en fonction des encours supplémentaires apportés en Gestion par les responsables commerciaux.

Une évaluation annuelle de tous les collaborateurs de Gutenberg Finance est réalisée par le Comité de Direction.

Gutenberg Finance n'a pas mis en place de Comité spécifique de rémunération en charge de veiller à l'application de la politique de rémunération et d'en revoir périodiquement les principes généraux.

Montant total des rémunérations pour l'exercice 2016 :

Montant rémunérations fixes : 172 864.23€ (7 collaborateurs ETP)

Montant rémunérations variables : 21 000.00 € (concernant un collaborateur)

Intéressement aux Plus-values versé par les FIA : 0€

Pour la politique de droit vote, placée sous la responsabilité du Président Conseil de Surveillance de GUTENBERG FINANCE, nous suivons l'application des directives de gouvernance d'entreprise et nous avons informé les souscripteurs conformément au règlement Général AMF.

Nous avons voté par correspondance aux assemblées auxquelles nous étions convoqués, dans l'intérêt des porteurs.

Clef de répartition 2016

Dépositaire = 7.03 % Négociateur = 23.51 % SADIE (Service d'Aide à la Décision d'Investissement et d'Exécution) = 3.86 % Société de Gestion = 65.60 %

Au vu de l'article 314-98 du RGAMF, Gutenberg Finance informe tous les porteurs de parts ou actionnaires de ce Fonds, concernant les frais et commissions effectivement perçus dans le cadre de la gestion d'OPCVM et / ou FIA, peuvent se référer au prospectus de nos FCP disponible sur notre site internet www.gutenbergfinance.com, sur le site de l'AMF, et sur demande.

Événements au cours de la période

01/01/2016 : Caractéristiques comptables : Mise en place d'une commission de surperformance

01/04/2016 : Caractéristiques de gestion : Le fonds pourra désormais être exposé de taux hors OCDE jusqu'à 10% de l'actif net

02/05/2016 : Caractéristiques de gestion : L'investissement en OPC sera limité à 10% (au lieu de 50% actuellement)

18/10/2016 : Caractéristiques de gestion : Ajout de la fourchette de 0% à 10% aux risques de change

18/10/2016 : Caractéristiques de gestion : Suppression du cumul des expositions

18/10/2016 : Caractéristiques de gestion : Ajout dans le prospectus d'une phrase sur le niveau de surexposition via l'utilisation des dérivés ou Titres intégrant les dérivés

18/10/2016 : Caractéristiques de gestion : Ajout de la rédaction SFTR relative à l'utilisation des CATT

BILAN ACTIF

	30/12/2016	31/12/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	8 257 423,09	8 654 054,70
Actions et valeurs assimilées	451 850,00	696 087,96
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	451 850,00	696 087,96
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	6 671 499,07	6 057 624,69
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 671 499,07	6 057 624,69
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	448 721,36	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	448 721,36	0,00
Titres de créances négociables	448 721,36	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	685 352,66	1 900 342,05
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	685 352,66	1 900 342,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	206,54	3 080,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	206,54	3 080,00
Comptes financiers	490 662,34	125 412,13
Liquidités	490 662,34	125 412,13
Total de l'actif	8 748 291,97	8 782 546,83

BILAN PASSIF

	30/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital	8 596 933,53	8 492 023,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-88 977,48	64 441,98
Résultat de l'exercice (a, b)	233 951,54	219 369,42
Total des capitaux propres	8 741 907,59	8 775 834,75
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	6 384,38	6 712,08
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 384,38	6 712,08
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	8 748 291,97	8 782 546,83

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2016	31/12/2015
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 612,78	27 067,17
Produits sur obligations et valeurs assimilées	300 881,34	301 733,17
Produits sur titres de créances	10,16	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	304 504,28	328 800,34
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	304 504,28	328 800,34
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	75 779,53	86 017,79
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	228 724,75	242 782,55
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	5 226,79	-23 413,13
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	233 951,54	219 369,42

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007368865	1,6053 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007368865	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007368865 C

20% TTC maximum de la performance annuelle du FCP nette de frais de gestion au-delà de la performance de l'indice de référence Euro MTS 3-5 ans

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance annuelle égale à celle de l'indicateur de référence Euro MTS 3-5 ans (EMTXBRT INDEX) et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Il est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, coupons réinvestis.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2016 (pour l'exercice allant du 01/01/2016 au 31/12/2016).

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,2508% TTC maximum minimum : 18 € TTC pour la France et 36 € TTC pour l'étranger) Prélèvement sur chaque transaction	90	10	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2016	31/12/2015
Actif net en début d'exercice	8 775 834,75	9 717 519,28
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 261 708,01	1 977 916,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 331 771,55	-3 150 014,72
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	351 321,95	222 931,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-385 757,02	-187 100,07
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	84 014,84
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-41 049,67	-65 575,25
Frais de transaction	-9 236,07	-7 266,82
Différences de change	453,90	5 918,08
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-108 321,46	-59 762,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	33 134,00	141 455,46
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	141 455,46	201 218,07
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	-5 527,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	5 527,56
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	228 724,75	242 782,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	8 741 907,59	8 775 834,75

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	2 432 335,49	27,82
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	853 109,37	9,76
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	64 451,25	0,74
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	364 643,03	4,17
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	2 956 959,93	33,83
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	6 671 499,07	76,32
Titres de créances		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	100 000,00	1,14
T.C.N étrangers hors ECP	348 721,36	3,99
TOTAL Titres de créances	448 721,36	5,13
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 548 014,11	52,03	375 840,65	4,30	1 747 644,31	19,99	0,00	0,00
Titres de créances	448 721,36	5,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	420 715,09	4,81	2 569 475,68	29,39	596 780,28	6,83	1 324 652,82	15,15	1 759 875,20	20,13
Titres de créances	0,00	0,00	448 721,36	5,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	490 662,34	5,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD					Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 560,30	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2016
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes	0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes	0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	233 951,54	219 369,42
Total	233 951,54	219 369,42
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	233 951,54	219 369,42
Total	233 951,54	219 369,42
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-88 977,48	64 441,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-88 977,48	64 441,98
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-88 977,48	64 441,98
Total	-88 977,48	64 441,98
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
ACTIF NET					
en EUR	7 834 126,11	8 163 608,64	9 717 519,28	8 775 834,75	8 741 907,59
Nombre de titres					
Parts C	26 376	26 356	29 739	26 187	25 991
Valeur liquidative unitaire					
Parts C EUR	297,02	309,74	326,76	335,12	336,34
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)					
en EUR	7,44	7,01	18,11	10,83	5,57

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

*

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	6 792,00000	2 261 708,01
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-6 988,00000	-2 331 771,55
Solde net des Souscriptions Rachats	-196,00000	-70 063,54
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	25 991,00000	

COMMISSIONS

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	861,80
Montant des commissions de souscription perçues	861,80
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	861,80
Montant des commissions de souscription rétrocedées	861,80
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2016
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	76 147,02
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	367,49

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2016
Créances	Coupons et dividendes	206,54
Total des créances		206,54
Dettes	Frais de gestion	6 384,38
Total des dettes		6 384,38
Total dettes et créances		-6 177,84

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	8 257 423,09	94,46
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	451 850,00	5,17
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	6 671 499,07	76,32
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	448 721,36	5,13
TITRES OPC	685 352,66	7,84
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	206,54	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-6 384,38	-0,07
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	490 662,34	5,61
DISPONIBILITES	490 662,34	5,61
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	8 741 907,59	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						451 850,00	5,17
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						451 850,00	5,17
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						451 850,00	5,17
TOTAL CHYPRE						85 400,00	0,98
CY0105562116 AROUNDTOWN PROP			EUR	20 000		85 400,00	0,98
TOTAL FRANCE						366 450,00	4,19
FR0010407049 TERREIS			EUR	5 000		165 150,00	1,89
FR0013015583 POULAILLON			EUR	30 000		201 300,00	2,30
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						6 671 499,07	76,32
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						6 671 499,07	76,32
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 432 335,49	27,82
TOTAL ALLEMAGNE						818 177,74	9,36
DE000A12T648 DIC ASSET 4,625%14-080919	08/09/2014	08/09/2019	EUR	250	4,625	269 956,34	3,09
DE000A1TNA70 SANHA 7,75%13-040618	04/06/2013	04/06/2018	EUR	96	7,75	45 082,18	0,52
DE000A2AATX6 KARLSBERG BRAU 5,25%16-280421	28/04/2016	28/04/2021	EUR	160	5,25	174 654,22	2,00
XS0952827094 FALCON (BC) GER 9%13-150720	12/07/2013	15/07/2020	EUR	300	9,00	328 485,00	3,75
TOTAL FRANCE						1 144 905,01	13,10
FR0010948562 EDENRED 3,625%10-061017	06/10/2010	06/10/2017	EUR	7	3,625	363 397,66	4,16
FR0011321447 RENAULT 4,625%12-180917 EMTN	18/09/2012	18/09/2017	EUR	350	4,625	366 631,38	4,20
FR0011697010 EDF 4,125%14-PERPETUEL EMTN	22/01/2014	31/12/2050	EUR	1		102 521,86	1,17
FR0011993120 NEOPOST 2,50%14-230621	23/06/2014	23/06/2021	EUR	1	2,50	98 652,77	1,13
XS1115498260 ORANGE 5%14-PERPETUEL EMTN	01/10/2014	31/12/2050	EUR	200		213 701,34	2,44
TOTAL LUXEMBOURG						100 082,19	1,14
XS1223809804 HCM ASSETS 2%15-030318	06/05/2015	03/03/2018	EUR	10	2,00	100 082,19	1,14
TOTAL PAYS-BAS						369 170,55	4,22
NL0006133175 POSTNL N.V. 5,375%07-141117	14/11/2007	14/11/2017	EUR	350	5,375	369 170,55	4,22
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						853 109,37	9,76
TOTAL FRANCE						489 499,61	5,60
FR0010128835 FED.CR.MUT.NORD EUR.TV04-PERP.	09/11/2004	31/12/2050	EUR	206		113 658,96	1,30
XS0207825364 AXA TV04-PERP. SUB.EMTN S.19	20/12/2004	31/12/2050	EUR	369		375 840,65	4,30

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ROYAUME UNI						181 950,19	2,08
XS1212467911 SKY TV15-010420	01/04/2015	01/04/2020	EUR	180		181 950,19	2,08
TOTAL PAYS-BAS						181 659,57	2,08
XS1522989869 MYLAN TV 22112018	22/11/2016	22/11/2018	EUR	180		181 659,57	2,08
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé						64 451,25	0,74
TOTAL FRANCE						64 451,25	0,74
FR0011359579 CBO TERRIT.6%12-010120 OCEANE	03/12/2012	01/01/2020	EUR	15 165	6,00	64 451,25	0,74
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						364 643,03	4,17
TOTAL FRANCE						364 643,03	4,17
FR0010125518 CREDIT AGR.TV04-300317 INDX	08/10/2004	30/03/2017	EUR	158 556		158 256,73	1,81
FR0013153764 ATLAND 4.5%16-190421 INDX	19/04/2016	19/04/2021	EUR	200	4,50	206 386,30	2,36
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						2 956 959,93	33,83
TOTAL FRANCE						2 694 988,97	30,83
FR0010163444 CREDIT AGR.3,90%05-0217 TSR	04/02/2005	28/02/2017	EUR	260 000	3,90	262 458,36	3,00
FR0010206474 BPCE 3,60%05-080717 TSR	08/07/2005	08/07/2017	EUR	500 000	3,60	516 332,40	5,91
FR0010236836 CREDIT AGRIC.3,75%05-201020TSR	28/09/2005	20/10/2020	EUR	260 000	3,75	270 073,09	3,09
FR0010456764 BNP PARIBAS 5,019%07-PERP	05/04/2007	31/12/2050	EUR	5		261 404,83	2,99
FR0010482141 RADIANT 4,80%07-060717	12/06/2007	06/07/2017	EUR	600 000	4,80	627 721,64	7,18
FR0010517334 BNP PAR.5,20%07-0917 TSR	28/09/2007	28/09/2017	EUR	310	5,20	326 222,05	3,73
FR0010777524 BPCE 12,5%09-PERP.S2 EUR	06/08/2009	31/12/2050	EUR	175		231 315,74	2,65
FR0011606169 CASINO GP TV13-PERPETUEL	24/10/2013	31/12/2050	EUR	2		199 460,86	2,28
TOTAL IRLANDE						261 970,96	3,00
XS1134780557 ARYZTA EURO FIN.TV14-PERP REGS	21/11/2014	31/12/2050	EUR	250		261 970,96	3,00
TOTAL Titres de créances						448 721,36	5,13
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						448 721,36	5,13
TOTAL Titres de créances négociables						448 721,36	5,13
TOTAL BELGIQUE						348 721,36	3,99
BE6286912512 VW GROUP SERV 0517	17/05/2016	12/05/2017	EUR	350 000		348 721,36	3,99
TOTAL FRANCE						100 000,00	1,14
FR0123589550 RENAUL BTR04052017	02/05/2016	04/05/2017	EUR	100 000		100 000,00	1,14
TOTAL Titres d'OPC						685 352,66	7,84
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						685 352,66	7,84

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE						593 622,66	6,79
FR0000009946 CM-CIC TRESORERIE AAAM SL3DEC			EUR	5,025		326 839,22	3,74
FR0000285629 CAMGES.CONV.EUROPE CLASSIC SL			EUR	2 382		100 448,94	1,15
FR0010705491 SCHELCH.PRINC.OBL.MT C FCP3DEC			EUR	10		160 981,50	1,84
FR0010807123 R EURO CREDIT I FCP 4DEC			EUR	4		5 353,00	0,06
TOTAL LUXEMBOURG						91 730,00	1,05
LU0131210360 PV BOND EURO CORP.CLASS.C.3DEC			EUR	500		91 730,00	1,05

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*